



Encore un problème de sinistre abusif avec XXXXXX

Par **Motta**, le **15/08/2017** à **23:28**

Numéro de Réservation : 9852208575

Numéro de sinistre : 9054050131

Bonjour,

Ces quelques lignes pour faire part de la très mauvaise expérience que je suis en train de vivre suite à la location d'un véhicule auprès de xxxxxx.

J'ai loué un utilitaire le 26/06/2017 à l'agence xxxxxx de Levallois-Perret, afin de transporter un petit meuble depuis Paris 15ème jusqu'à Levallois-Perret.

La location a duré un peu plus de 2 heures et tout s'est parfaitement déroulé, sans le moindre incident.

Aucun examen contradictoire du véhicule n'a été effectué ni au départ, ni au retour.

Le retour s'est effectué devant l'agence, où j'ai remis les clés du véhicule rapidement à l'employée car le véhicule devait repartir pour une autre location.

La suite ressemble beaucoup aux nombreuses plaintes pour sinistre abusif que j'ai pu lire sur les différents forums.

On me tient pour responsable des différents dégâts occasionnés au véhicule pour une facture des réparations s'élevant à 1293 euros.

Porte avant droite, porte battante arrière gauche, feu arrière gauche, enjoliveur de roue avant gauche.

Tout cela est abominablement mensonger et totalement invraisemblable pour une location qui a duré à peine plus de 2 heures.

je conteste formellement la moindre responsabilité dans ce "sinistre".

Aucun sinistre n'est survenu lors de ma location!!

Aucun sinistre n'a été constaté ou déclaré lors du retour du véhicule!!

Le véhicule a été rendu dans le même état qu'il m'a été confié.

Je soupçonne que l'on cherche à me faire supporter des dégâts occasionnés antérieurement

à ma location et qui ont été négliger.

Je suis écoeuré par de telles pratiques qui semblent courantes, régulières, et indignes d'une société de la notoriété de xxxxxx.

Ce genre de sales histoires devront sortir des forums et être plus médiatisées pour que de tels abus ne se reproduisent plus.

Cordialement,

Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.).

Extrait des conditions générales d'utilisations de ce forum...

Par **miyako**, le **16/08/2017** à **08:59**

Bonjour,

Surtout, vous ne payez rien du tout.

Il n'y a eu aucun constat au départ, ni à l'arrivée, ce qui prouve que le véhicule est sensé avoir été pris et rendu en bon état, sans aucun dégats.

C'est l'agent du loueur qui n'a pas fait son travail, d'état des lieux avant départ et à l'arrivée. Quand il y a des anomalies, ce doit être noté dès le départ ou constaté à l'arrivée. Le véhicule est sensé avoir été loué en bon état.

Donc, vous refusez et prévenez votre carte de crédit au cas où ils essayeraient de forcer le paiement. Même chose si il s'agit d'un chèque de caution.

Vous bloquez tout.

Si ils menacent d'aller au tribunal, laissez les faire, ils n'ont aucune chance d'avoir gain de cause pour les raisons que je vous ai indiqué

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **Sixt**, le **11/09/2017** à **17:44**

Bonjour Motta, notre service de gestion des dommages m'informe que votre dossier n°9054050131 a été classé sans suite. Vous avez dû recevoir un email en ce sens. Merci.

Par **Visiteur**, le **11/09/2017** à **19:33**

Bonsoir à tous,

Il est quand même aberrant de constater que vous intervenez pour dire que le dossier est classé sans suite, dès qu'une réclamation est faite à votre encontre, que ce soit sur experatoo ou ici !!!

Il est tant de faire un rappel général auprès de vos agents.

Par **miyako**, le **11/09/2017** à **21:15**

Bonjour,

Comme quoi,nos conseils sont efficaces et nos forum fait de gens sérieux .

Amicalement vôtre

suji KENZO